



La Bibliothèque des Génies et des Fées : Un siècle de contes merveilleux (XVII^e-XVIII^e siècles)

Honoré Champion

Collection « Sources classiques » dirigée par Philippe Sellier,

Série Bibliothèque des Génies et des Fées dirigée par Nadine Jasmin

20 volumes (dont 9 parus, 4 sous presse).

Pour présenter la vaste entreprise que constitue la réédition exhaustive du corpus des contes merveilleux publiés en France aux XVII^e et XVIII^e siècles, nous avons demandé à Nadine Jasmin, directrice scientifique de cette publication, d'expliquer les caractéristiques de ces contes et l'objectif de leur réédition.

« Notre siècle est devenu bien enfant sur les livres ; il lui faut des contes, des fables, des romans et des historiettes ». C'est par cette lettre que l'abbé Dubos, en 1697, informe son correspondant Pierre Bayle de la parution des contes de Mme d'Aulnoy, juste après ceux de Perrault. Mais Perrault est en quelque sorte l'arbre qui cache la forêt, voire le maquis, des contes dont la floraison française, de 1690 à 1789, représente un événement littéraire d'une ampleur exceptionnelle. Point d'orgue de cette floraison, le *Cabinet des Fées* édité, de 1785 à 1789, 40 volumes de contes merveilleux. C'est à la découverte de ce patrimoine inédit qu'invite aujourd'hui la *Bibliothèque des Génies et des Fées*, vaste anthologie des contes merveilleux parus en France durant cette période.

Un siècle de contes merveilleux

De 1690 à 1789, l'Ancien Régime découvre avec délices le conte de fées, au point que la production de l'époque représente un véritable continent englouti. La masse des contes parus en France est en effet impressionnante : pas moins de deux cent cinquante contes

merveilleux édités en un siècle, sans compter le merveilleux oriental des *Mille et une Nuits* et toutes ses continuations (plusieurs centaines de contes), soit quatre à cinq cents contes au total.

La production concerne une cinquantaine d'auteurs aux origines sociales diversifiées : conteurs et conteuses, aristocrates ou « bourgeois », « grands seigneurs » et « grandes dames » aussi bien que simples gouvernantes ou « demoiselles » de bonne famille. Mais la plupart de ces auteurs nous sont aujourd'hui inconnus : pour un Perrault, un Galland, une Mme d'Aulnoy, combien de noms tombés dans l'oubli : Lhéritier, La Force, Préchac, Mailly, Bignon, Moncrif, Pajon, et bien d'autres. Combien de textes, surtout, encore inaccessibles !

De longue durée, le phénomène s'étend sur un siècle, de 1690, date de parution du premier conte de fées de Mme d'Aulnoy, à 1789, date de publication de la *Suite des Mille et une Nuits*, de Cazotte, qui occupe les quatre derniers tomes de l'impressionnante anthologie du *Cabinet des Fées*. Ces dates sont naturellement relatives car le conte de fées ne s'éteint pas à la Révolution, mais il relève alors de l'allégorie morale et politique plus que de la féerie. La féerie « traditionnelle » (au premier degré, en quelque sorte) n'a plus cours, si ce n'est par la réédition de textes antérieurs.

À l'intérieur de ces vastes limites chronologiques, on repère plusieurs périodes de production des contes : le premier temps de la mode du conte, de 1690 à 1709, souvent qualifié « d'âge d'or » de la féerie. Puis le relais oriental à partir de la parution, dès 1704, des *Mille et une Nuits* traduites par Galland. C'est enfin, de 1730 à 1758, une double floraison parallèle : les contes traditionnels d'une part, la déferlante des contes parodiques, satiriques ou licencieux d'autre part. Ainsi donc, coexistent plusieurs formes de merveilleux, puisque le conte parodique ne remplace pas le conte de fées « traditionnel », pas plus qu'il ne détrône le conte oriental, qui traverse tout le siècle sous différentes formes, jusqu'en 1789.



Le Cabinet des Fées

On comprend que les contemporains, férus de merveilleux en tous genres, se soient empressés de rassembler ces contes dont ils faisaient leur lecture favorite. Les anthologies se multiplient au XVIII^e siècle : d'abord en 1731, avec un *Cabinet des fées*, contenant tous leurs ouvrages en 8 volumes, puis en 1765, avec la parution de la *Bibliothèque des Génies et des Fées*, mais surtout de 1785 à 1789, avec la publication du *Cabinet des Fées* en 41 volumes, compilés par le Chevalier de Mayer. L'édition, nous apprend un journal de l'époque, « paraît accueillie par le public avec beaucoup d'empressement » [*Le Mercure*, juin 1785].

Quelles sont donc les recettes de ce succès ?

Rien moins, selon le Chevalier de Mayer, que les grâces d'un « genre aimable qui tient tous ses charmes de l'imagination du conteur, et qui [...] ne demande qu'une plume délicate et fine, un récit simple, un ton doux et beaucoup d'imagination pour présenter avec intérêt, d'une manière tantôt piquante et tantôt affectueuse, la morale la plus saine ». Qualités littéraires et vertus morales se conjuguent donc pour assurer le succès du genre auprès de tous les publics : « Les contes de fées semblent destinés principalement à la jeunesse. [...] Rien en effet n'est aussi décent que ce genre. Cette décence le plaça dès son origine entre les mains des jeunes demoiselles et des enfants ; il est devenu le catéchisme moral de la bonne éducation ; on l'a trouvé partout, au village, chez les curés, chez les bonnes, chez les rois ». Le genre séduit donc également les adultes : « Chacun se mêla d'histoire des fées. On y employa des intrigues, on éleva le ton ; on y mit tant d'esprit et tant de grâces, que les contes de fées sont devenus une lecture intéressante pour l'âge mûr, pour l'homme du monde qui a besoin de conter agréablement, et pour l'homme délicat et sensible ».

Assignant au genre une visée didactique et plaisante, le chevalier de Mayer ne peut que déplorer la veine satirique et licencieuse du genre, dans les années 1740-60 : « Les contes n'eurent plus que le titre de fées. Duclos,

Voltaire, Crébillon, ne ramenèrent point le genre à sa première candeur ». On devine, dans ces conditions, quelle est la sélection du chevalier dans son anthologie : l'intégralité du conte de fées « première période » (1690-1710), le conte oriental, le conte de fées traditionnel « seconde période » (1730-60) et quelques contes parodiques suffisamment discrets pour échapper à la censure. Autant dire qu'une partie non négligeable du corpus se trouve exclue de la collection, au nom de la « candeur » et de la « décence » du genre.

La Bibliothèque des Génies et des Fées

Que devient ce corpus aujourd'hui ? Quelques rééditions modernes ont récemment vu le jour, des dix-sept volumes du *Nouveau Cabinet des Fées* de Jacques Barchilon en 1978, au *Cabinet des Fées* d'Élisabeth Lemirre en 1994 et 2000. Mais ces éditions, qui ont le mérite d'avoir redonné accès à des textes célèbres ou moins connus, demeurent partielles et sélectives. Aussi de nombreux contes demeurent-ils encore inaccessibles et méconnus. S'est donc imposée la nécessité d'une réédition exhaustive du corpus des contes merveilleux publiés en France aux XVII^e et XVIII^e siècles.

C'est l'entreprise actuelle de la *Bibliothèque des Génies et des Fées* aux éditions Honoré Champion, vaste projet visant à éditer l'intégralité, non censurée, des contes merveilleux de la période (1690-1800). Le classement adopté est à la fois chronologique et thématique puisqu'il présente successivement « l'âge d'or du conte de fées », « la veine orientale », « le retour du conte de fées », « les contes parodiques et licencieux » et « les prolongements » du genre. À l'intérieur de chaque section sont distingués conteurs et conteuses, dans la mesure où certaines catégories apparaissent majoritairement, voire exclusivement masculines ou féminines : si le conte « traditionnel » est davantage pratiqué par des femmes, aucune d'entre elles ne s'adonne au conte oriental, encore moins au conte parodique ou licencieux : c'est que le conte oriental est d'abord le fait d'orientalistes,

notes de lecture

domaine savant réservé aux seuls hommes. Quant aux contes licencieux, leur audace ne saurait déceimment relever, dans le contexte de l'époque, d'une plume féminine. Aussi paraît-il pertinent de distinguer, au sein de la série, les conteurs des conteuses, et d'interroger la notion de conte masculin ou de conte féminin.

Mais la série ne se contente pas de rendre accessible des textes rares ou méconnus – dont certains inédits, rigoureusement reproduits d'après les manuscrits ou les éditions originales de l'époque. Elle fournit également un riche appareil critique : introduction, bibliographie, réception des contes, résumé et notice critique de chaque conte, index des personnages, tableaux chronologiques... L'ambition de la *Bibliothèque* est double, en effet : donner accès aux textes, mais aussi fournir un véritable instrument de travail aux chercheurs, conteurs ou passionnés du conte désireux de découvrir la richesse d'un corpus insoupçonné.

Quel est l'état présent de la série ? La première section, consacrée à « l'âge d'or du conte » (1690-1709) est entièrement parue. Elle comprend les contes de Mme d'Aulnoy (1)¹, de Mme de Murat (3) et autres conteuses de la période (2), de Perrault et autres conteurs contemporains (4), ainsi qu'un volume de comédies et de textes critiques sur les contes de fées (5). La deuxième section ou « veine orientale » (1704-1789) a vu paraître les contes de Pétils de la Croix et ceux de l'abbé Bignon (8). Galland (6 et 7), Gueullette (9) et Cazotte (10) suivront. La section du « retour du conte de fées » (1715-1775) comprend les contes de Caylus (12) et autres conteurs (11), de Mille de Lubert (14) et autres conteuses de la période (13), de Mme de Villeneuve et Mme Leprince de Beaumont (15, sous presse). La section des « contes parodiques et licencieux » (1730-1754) regroupe les œuvres d'Hamilton et autres conteurs (16, sous presse), de Crébillon (17) et des conteurs libertins (18, sous presse). Les « prolongements », enfin, sont consacrés aux contes sous la Révolution (19) ainsi qu'à des études critiques sur le genre du conte (20).

Entreprise inédite, la *Bibliothèque des Génies et des Fées* espère ainsi restituer l'exceptionnelle richesse, la vitalité et la diversité d'un passionnant patrimoine culturel et littéraire, dont le charme opère, toujours vivace, dès le célèbre « Il était une fois » sur lequel s'ouvre le conte...

Nadine Jasmin

Nadine Jasmin enseigne la littérature française à l'université. Spécialiste du conte des XVII^e et XVIII^e siècles, elle a publié, chez Honoré Champion, *Naissance du conte féminin : les contes de fées de Madame d'Aulnoy* (2002), ainsi que l'édition complète des contes de Madame d'Aulnoy (2004). Elle dirige également la Bibliothèque des Génies et des Fées.

Renseignements et commandes :

librairie@honorechampion.com

Site internet : www.genies-et-fees.fr.tc

1. Les chiffres entre parenthèses indiquent les volumes parus. Le volume 1 bénéficiera également d'une édition de poche, en deux volumes chez Champion poches.